TABLE RONDE

Femmes, science, technologie et développement

Président de la séance

Geoffrey Oldham
Science and Technology Advisor, IDRC, Ottawa-Canada

Participants

Yamina Bettahar
professeur à l'Université d'Alger

Jeanne Bisilliat
Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

Lawrence Bush
Université de l'État du Michigan, États-Unis

Corinne Cécilia
Anthropologue

Renée Clair
membre de la délégation française à l'Unesco

Suzanne El Kenz
Tunisie

Sandra Harding
Université du Delaware, États-Unis

Maria Margaret Lopes
Université de Campinas au Brésil

Betsy MacGregor
CRDI, Ottawa-Canada

Béatrice Ruivo
Junta Nacional de Investgaçao Cientifica, Lisbonne

Thérèse Tréfeu
Orstom, Paris.

Geoffrey Oldham — Nous avons deux heures pour présenter et discuter la version préparatoire d'un rapport des Nations Unies, proposé par la Commission des sciences et techniques au service du développement et consacré aux incidences pour les femmes à travers le monde du développement scientifique.

La question posée dans ce rapport n'a pas été celle du rôle des femmes dans le développement et notamment dans celui des sciences et des techniques. La préoccupation de notre commission aux Nations Unies était différente. Notre intérêt s'est attaché à la différence d'impact des applications scientifiques et techniques sur la vie des hommes ou des femmes.

De plus, cette table ronde n'a pas tout à fait le même statut que les autres. Elle est conçue comme un maillon, au sein du processus d'études, de consultations et de débats qui doit conduire à la réalisation de la version finale du rapport présenté, au nom de la Commission, tout d'abord à la Conférence mondiale sur la femme à Pékin en septembre 1995, puis au Conseil économique et social des Nations Unies. C'est pourquoi, les idées comme les faits et données chiffrées qui pourraient être aujourd'hui versés au débat viendront nourrir ce processus, avec une chance d'entrer dans le rapport final et d'influer sur les recommandations faites aux gouvernements comme aux Nations Unies.

Aussi dois-je en dire un peu plus sur l'élaboration de ce rapport et sur son contexte. Chose étrange, la première de ses commissions permanentes, constituée par les Nations Unies, date de 1946 ou de 1947 : elle a trait au statut des femmes. Celle qui est ici en cause est la toute dernière : elle date de l'an dernier et se rapporte au développement scientifique et technique au service du développement. Une fois son instauration décidée, 53 gouvernements y ont désigné leurs mandants : commissaires ou chefs de délégation. Le rôle de la commission est d'instruire un petit nombre de sujets dans son domaine et de préparer pour les gouvernements des recommandations argumentées ; la commission doit aussi évaluer l'action sur ce point des organismes relevant des Nations Unies et proposer au Conseil économique et social (Ecasud) une amélioration de ses activités et de leur coordination. La Commission dont nous parlons est la principale conseillère des Nations Unies dans son domaine : celui des sciences et de la technologie. Elle ne se réunit en plénière que tous les deux ans. Durant l'intersession, elle a décidé d'entretenir de petits groupes de travail, composés de commissaires et chargés de diriger les recherches, puis de préparer un projet de synthèse et recommandations à soumettre à la Commission, sur tel ou tel des sujets prévus au prochain ordre du jour. C'est un mode de fonctionnement sensiblement différent de celui de la plupart des autres commissions, qui confient généralement à leur seul secrétariat le soin d'établir les documents préparatoires, livrés au dernier moment à la Commission ou à ses conseillers (experts), qui n'ont plus qu'à les avaliser ou à les rejeter, mais qui ne s'en sont pas appropriés les idées et qui ne se sentent donc pas très responsables pour œuvrer à leur mise en œuvre. Le nouveau processus, impliquant les commissaires à chaque étape et dès le stade de l'analyse, devrait inverser cette tendance.

Dès sa première session, l'an dernier, notre Commission a décidé de sélectionner ses thèmes de travail en fonction des sujets qu'aborderaient deux ans plus tard, les grandes conférences des Nations Unies. En 1995, il y aura deux conférences majeures : le Sommet social de Copenhague (et la commission s'est facilement résolue à former

un groupe de travail sur « technosciences et besoins élémentaires »), l'autre grand évènement sera la quatrième Conférence mondiale les « Femmes et le développement » à Pékin. La Commission s'est beaucoup plus difficilement persuadée qu'il fallait mettre en place un groupe de travail sur les sciences et techniques et la condition féminine, mais elle s'est finalement résolue ; et c'est là l'un des trois thèmes de travail finalement retenus. Les commissaires se sont répartis à leur gré dans les trois groupes de travail, et il y a eu neuf volontaires pour constituer celui concernant la science et la condition féminine. Constitué des représentants du Burundi, du Canada, de la Chine, du Costa Rica, des Pays-Bas, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de l'Arabie Saoudite et de la Tanzanie, ce groupe offre une bonne représentation de la planète avec une participation du monde en développement, satisfaisante. Voilà donc une heureuse réplique à la critique faite à la constitution d'un tel groupe de travail, à savoir qu'il venait du Nord et que le sujet pouvait intéresser les Européens, mais qu'il n'était pas de grand intérêt aux yeux du Sud.

La première réunion du groupe de travail a eu lieu en décembre 1993 et j'y fus élu président. Pourquoi pas une femme ? Parce que, sur 53 pays, 51 ont désigné pour commissaire un homme, et les deux seules femmes qui se sont portées volontaires pour ce titres l'ont été pour d'autres groupes de travail que celui-ci. Il nous a donc fallu reconnaître que si pénétrantes fussent nos analyses et si pertinentes nos recommandations, tout rapport que nous produirions – nous autres, groupe évidemment masculin – n'aurait aucune légitimité aux yeux de la moitié (féminine) du monde. Notre première décision fut donc de nous adjoindre, en nombre égal à celui des commissaires, huit femmes conseillères, représentatives de ces diverses régions du monde, expertes sur les questions de l'incidence des développements techno-scientifiques sur les conditions de vie des femmes, mais aussi pour plusieurs d'entre elles politiquement expérimentées, capables de relier recherche académique et décision politique. Bien qu'elles aient légalement le statut de conseillères, elles sont membres à part entière du groupe et de ses travaux, et signeront le rapport final à l'égal des commissaires. De même, nous avons fait appel à 16 expertes mondiales sur les facettes diverses du sujet : énergie, environnement, agriculture, emploi, industrie, savoirs locaux... et nous leurs avons commandé une revue critique des enjeux liés à chacun de ces thèmes. Finalement, un groupe d'une trentaine de personnes dont trois quarts de femmes est au travail. Celles-ci s'appuient d'ailleurs sur une communauté féminine bien plus vaste, car elles participent pour la plupart à de vastes réseaux et à des fédérations d'ONG.

Nous avons aussi dû trouver les financements nécessaires pour permettre à un si large groupe de tenir ses quatre ou cinq réunions plénières et pour financer les études de base. Les Nations Unies n'ont pas les moyens d'assurer ce nouveau style de travail. Il a fallu trouver à l'extérieur les trois quarts du million de dollars nécessaire pour faire fonctionner sérieusement et démocratiquement ce processus. Le Dr Vodenberg a été d'un grand secours pour convaincre le gouvernement néerlandais de fournir près de la moitié des ressources nécessaires, mais nous avons aussi reçu des appuis de la Suède, des États-Unis et du Canada, de la part d'institutions publiques, d'ONG, de fondations, voire de personnes privées désireuses de soutenir l'entreprise.

Neuf mois passionnants se sont écoulés au cours desquels j'en ai pour ma part

appris plus que je n'eusse pu en rêver. Où en sommes nous ? Nous avons eu trois réunions plénières et, lors de la dernière, il y a quelques semaines au Costa Rica, nous avons discuté 11 des 16 rapports sectoriels commandités. Ils sont en cours de révision et nous en ferons un livre qui devrait être publié en mars prochain. Nous avons pris contact avec le secrétariat qui prépare la conférence de Pékin et nous intervenons dans les commissions spécialisées. Notre rapport y sera présenté en bonne place et nous avons espoir de peser sur la plate-forme d'actions qui sera proposée. Notre tâche majeure est maintenant de produire un rapport de synthèse de 24 pages (le maximum autorisé) constitué de recommandations politiques faites aux gouvernements et aux Nations Unies. Il me reste à présenter comment nous envisageons de le structurer.

Nous ferons place à un sujet que presque tous les gouvernements et toutes les conférences internationales préoccupés par la question abordent : la place des femmes dans la production de sciences et de techniques nouvelles. Nous avons rassemblé autant de données que possible sur trois points : l'éducation des filles, la carrière des femmes dans les secteurs scientifiques et techniques et la place des femmes dans la définition des politiques scientifiques et technologiques. Nous avons essayé de caractériser les obstacles à l'amélioration de la situation dans ces trois domaines. Nous avons tenu compte des variations culturelles à ce sujet. Nous voudrions étayer ainsi quelques recommandations. Mais, c'est un sentier battu : beaucoup s'en sont déjà préoccupés ; de nombreuses données existent. C'est cependant encore insuffisant au regard des besoins en la matière. Notre démarche n'apporte pourtant rien là de bien original.

Nous avons également porté attention à une autre dimension, le caractère « mâle » du développement. Pour simplifier, dans la plupart des pays en développement, tout particulièrement dans les zones rurales ou/et les plus pauvres, les tâches dévolues aux hommes et aux femmes diffèrent non seulement dans leurs travaux, mais aussi dans leurs responsabilités domestiques. Sur les femmes repose l'essentiel des charges domestiques, sans compter les soins aux enfants et aux vieillards. Cette différenciation des sexes recoupe tous les problèmes de développement – nous parlons ici de développement humain durable. Dans le domaine des développements techniques, nous sommes ainsi guidés vers un certain nombre d'observations et peut-être de propositions généralisables. Nous n'en avons pas établi la preuve, mais pointé les symptômes. En voici quelques-unes. Le changement technique semble profiter plus aux tâches masculines que féminines. Par ailleurs, il n'est pas en tout point bénéfique et nous avons ressenti ses méfaits plutôt sur les conditions de vie et de travail des femmes que sur celles des hommes. De plus, les priorités de recherche et la conception des transferts de technologie ont tendanciellement moins pris en compte les besoins et les aspirations des femmes, particulièrement dans les campagnes. Enfin, quatrième et dernière proposition : l'accès aux savoirs techniques paraît moins ouvert aux femmes qu'aux hommes.

Pour l'instant, nous n'avons pas de preuve : nous n'avons que des illustrations mais suffisantes pour que ces quatre propositions soient considérées. Quoiqu'il en soit, le fait même d'attirer l'attention sur le possible caractère « mâle » du développement devrait alerter les décideurs et permettre que dans les projets politiques à venir, des

mesures appropriées garantissent la prise en compte équitable des besoins et des aspirations des femmes comme ceux des hommes. Il nous revient maintenant de condenser sur ces bases nos recommandations aux Nations Unies et aux gouvernements.

En ce qui concerne la pratique des Nations Unies que nous avions à évaluer, la tâche ne sera pas trop difficile. Nous avons identifié (avec l'aide précieuse de l'Unifam) trois domaines où des mesures doivent être prises. En premier lieu, l'emploi de professionnelles par les agences des Nations Unies (nous en avons examinées 24) est faible. Toutefois si leurs conseils ou leurs directoires se fixent des objectifs – en ce domaine comme en d'autres - les résultats suivront dans le sens d'une répartition plus équitable des postes. Les délégations nationales et les conseils d'administration dans chaque agence ont donc ici des responsabilités majeures à prendre. En second lieu, dans beaucoup d'agences existent d'un côté des groupes et programmes d'action sur le développement des femmes, de l'autre sur le développement des sciences et techniques. Ceux-ci sont cependant étanches les uns aux autres, chacun manifestant le plus grand désintérêt pour les travaux de l'autre et la plus grande méconnaissance de leurs enjeux. Notre seconde recommandation sera d'améliorer l'interaction entre ces différents groupes. Je passe sur la troisième recommandation relative à la coordination des agences.

Et je viens au deuxième grand chapitre de recommandations : celles aux gouvernements. Ces gouvernements et leurs nations sont extrêmement variés, les situations très différentes - parfois au sein d'un même pays. Il faudrait des centaines de recommandations pour en couvrir la diversité. Et l'on sait en ce cas ce qu'en font les gouvernements : ils les ignorent. Seules quelques recommandations en tout petit nombre ont une chance d'avoir de l'effet. Nous sommes un peu dans l'impasse et nous cherchons à réduire les problèmes à l'essentiel. Que voulons nous que les gouvernements fassent d'une autre manière que par le passé ? Nous en sommes venus à élaborer ce que nous appelons une « déclaration d'intentions ». Nous souhaiterions que tous les gouvernements s'y rallient. Ce socle minimal est constitué de quatre incitations (une cinquième existe à l'intention des pays disposant de riches savoirs indigènes). Betsy MacGregor va vous les exposer afin que vous sachiez où nous en sommes.

Betsy MacGregor — Il s'agit d'une « déclaration d'intentions » concernant la science et les techniques mises au service d'un développement humain durable. En voici la teneur.

Tous les gouvernements s'engagent à œuvrer pour réaliser les buts suivants :

1) Parvenir à une répartition équitable entre hommes et femmes des postes et carrières au sein des instituts producteurs de sciences et de techniques comme au sein des instances chargées de leur tutelle.
2) Faire en sorte que les besoins et les aspirations des femmes autant que des hommes soient pris en compte dans la définition des priorités de recherche comme dans la conception de nouvelles technologies, leur transfert et leur mise en œuvre.
3) Faire en sorte que l'éducation scientifique des filles et des femmes soit poussée au même niveau que celle des garçons et des hommes afin que les uns et les autres soient capables de décider en connaissance de cause des bienfaits qu'ils peuvent retirer dans leur vie quotidienne d'un développement des sciences et des techniques.

Faire en sorte qu'autant de filles que de garçons bénéficient d'un formation supérieure scientifique et technique qui les qualifie à devenir techniciens, ingénieurs et chercheurs scientifiques.

4) Faire en sorte que toutes les femmes, à l'égal des hommes, accèdent au savoir et aux informations y compris scientifiques et techniques qu'il leur faut pour améliorer leur qualité et leur niveau de vie.
5) Aux pays qui abritent encore de riches systèmes de savoirs locaux traditionnels, nous proposons enfin ce cinquième objectif : prendre des mesures pour que tout projet de développement et tout programme d'action à la base incorporent et valorisent ces systèmes locaux notamment les savoirs féminins, et promeuvent vigoureusement tous les alliages heureux des systèmes de connaissance traditionnels et modernes.

Geoffrey Oldham — Voilà où nous en sommes. Notre intention est pour le moment de ne formuler que deux recommandations aux gouvernements : celle tout d'abord de souscrire à la précédente « déclaration d'intentions » et celle d'instituer sa propre commission ou groupe de travail pour proposer les mesures appropriées de mise en œuvre : le groupe étant constitué de personnes y ayant des intérêts (de femmes aussi bien que d'hommes) qui rendront dans un temps défini leur rapport sur les chemins de réalisation adaptés à chaque pays.

Comme vous le pressentez, nos propositions ne sont pas totalement arrêtées. Nous aimerions ici recueillir votre avis sur le fait que nous touchons bien aux points essentiels. Pour commencer, je voudrais donner d'abord la parole aux invitées de la table ronde et leur demander quatre choses :

1) Tout d'abord, leur commentaire d'ensemble sur le brouillon de la synthèse que nous leur avons remis hier dans un état si préliminaire que nous n'avons pas pu le distribuer à l'ensemble de cette salle. Nos invitées ont cependant pu se faire une idée des thèmes que nous comptons développer. Si elles estiment que nous sommes à côté des points essentiels ou que l'accent est à mettre différemment, qu'elles nous le disent.
2) En second lieu, je voudrais que chacune nous donne quelques exemples précis, propres à leur pays, concernant soit la place des femmes dans la science soit le caractère « mâle » du développement avec les conséquences à tirer dans le domaine de la production et du pilotage des sciences et techniques.
3) Troisièmement, je leur demanderai de formuler trois recommandations qu'il leur semblerait bon de présenter à leur gouvernement pour qu'il opère autrement que par le passé vis-à-vis du sexisme des scientifiques et développeurs.

Renée Clair — Je voudrais tout d'abord saluer cet événement qui permet de poser la question à la plupart des États du monde, des aspects « sexués » de l'évolution scientifique et technique en vue d'un développement humain durable. Je salue l'événement parce que dans de nombreux États, ce qui frappe, c'est le silence.

Je commencerai par une petite anecdote. Il y a dix jours, nous avons eu, à l'Unesco, un colloque sur la biodiversité. En introduction, les orateurs avaient insisté sur la nécessité de faire un rapprochement entre la biodiversité, la diversité culturelle et celle des

langues. Ce furent de très beaux discours. Mais, alors que nous parlions de diversité culturelle et linguistique, il n'y avait que cinq pour cent de femmes dans les panels. Lors d'une discussion très importante sur la conservation des espèces, on nous a présenté un document qui se voulait une question posée à la dizaine d'orateurs discutant sur le sujet parmi lesquels naturellement, il n'y avait pas de femmes. Il est intéressant de noter la réaction de la salle à ce document : le silence ! Il n'y a pas eu de commentaire. Finalement, un intervenant a repris avec beaucoup d'humour la question sur un mode badin. Mais je suis restée quand même un peu choquée. J'ai su qu'il y avait eu un certain nombre de remous par la suite et que nous étions arrivés à parler de ce problème dans le rapport final.

Dans la plupart des communautés scientifiques que je connais personnellement, on ne parle pas de ce problème. Il est refoulé et l'on ne veut rien savoir. Qu'une commission des Nations Unies porte cette question devant le monde entier me paraît donc un événement très important.

En ce qui concerne l'analyse de la lecture de ces textes, vous posez la question « sciences et techniques, par qui ? » La réponse est tout à fait concluante : les sciences et les techniques sont faites principalement par les hommes. J'ai quelques documents statistiques à vous donner. A l'Orstom, il y aurait, je crois, une vingtaine de femmes pour environ un millier de personnes.

Thérèse Tréfeu — Il y en a plus, mais elles ne sont jamais dans les structures de pouvoir. Il n'est pas démontré qu'il y ait une discrimination sexiste dans notre Institut, mais dans la réalité, il est très difficile pour les femmes d'obtenir des postes de pouvoir.

Documentaliste à l'Orstom, j'ai pu également observer que dans le secteur de l'information scientifique, s'il y a un très grand nombre de femmes bibliothécaires ou documentalistes, les responsables en sont des hommes qui ne sont pas de la profession. Ils ont bien sûr un certain niveau, mais n'ont pas la pratique de l'information telle que nous la pratiquons avec une expérience assez ancienne quelquefois. Nous sommes dirigées par des gens qui ne connaissent pas bien notre métier. C'est clair.

Renée Clair — Dans 373 laboratoires du CNRS, il y a 14,7 % de femmes, dont la moitié dans les sciences humaines ; ce qui laisse 7 % de chefs des laboratoires pour les « disciplines » physique, chimie. Il faudrait définir ce que vous appelez les « sciences et les techniques modernes ». Je l'ai compris comme étant la physique, la chimie, les mathématiques, la biologie et leurs applications, mais il faudrait déjà s'entendre sur ce terme.

En ce qui concerne l'Académie des sciences en France, c'est superbe ! Nous avons quatre femmes sur 176 académiciens. Ces quatre femmes soutiennent d'ailleurs tout à fait le mouvement et elles sont prêtes à intervenir.

En ce qui concerne l'industrie, un seul chiffre : parmi les 280 000 ingénieurs français recensés en 1993, 7,7 % sont des femmes.

Dans l'enseignement, on retrouve une évolution qui sans être aussi caricaturale, montre bien l'évolution future des élèves recensés : malgré une forte proportion de filles en Première S (environ 50 %) on observe une dégringolade dans les baccalauréats scientifiques C, les filles s'orientant déjà beaucoup plus sur les baccalauréats scientifiques à dominante biologique ; naturellement, on en compte moins de 20 %

dans les classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques. Ajoutons que se pose actuellement en France un problème très grave dans le recrutement des filles dans les grandes écoles, en mathématiques et en physique, puisque le concours est fait de telle sorte que, certaines années, il n'y a eut qu'une ou deux, voire aucune, reçues à ces concours. La « mixité » pose donc quand même un certain nombre de problèmes dans sa mise en œuvre.

« Pour qui ? » est la deuxième question que vous posez dans votre rapport. En effet, pour qui ? pour les hommes. Et pour quelle société ? Il est évident que les sciences et les techniques profitent majoritairement aux hommes. Vous avez déjà développé un certain nombre d'arguments en la matière. Vous dites de façon un peu détournée que si l'on continue comme cela, on court à la catastrophe. Selon vous, il est essentiel pour que le développement soit humain, c'est-à-dire pour qu'il prenne en compte les aspirations des hommes et des femmes et qu'il soit durable, que la dimension femme soit prise en compte. Mais, me semble t-il, vous mettez moins l'accent sur la notion de justice ou d'égalité, quoique l'on trouve souvent ce mot dans le texte, que sur une « survie collective ».

Je voudrais revenir sur la notion de justice, puisque vous nous avez demandé d'apporter notre point de vue. Ce texte est plein de tensions et nulle part il n'y est question du statut des femmes et de leur liberté. Il est indiqué que les femmes ont trois générations en charge (les enfants, les jeunes adultes et les personnes âgées) ; comment peut-on dans ces conditions envisager une formation scientifique qui requiert une certaine liberté ? Il n'est jamais montré l'incompatibilité entre les qualités requises pour faire des sciences (la mobilité, la rapidité, l'adaptabilité, l'ouverture) avec le statut des femmes, celui de « femmes clouées » parce qu'immobilisées par des charges extrêmement importantes, partout dans le monde, et pas seulement dans les pays en voie de développement. Il faudrait donc revoir le statut des femmes et profiter de l'élaboration de ce texte pour tenter une avancée en matière de leur liberté.

Le domaine des sciences et des techniques est un domaine de discussions et de débats publics. Et je voudrais aussi insister sur la possibilité pour les femmes de passer du secteur privé dans lequel on les cantonne assez souvent au secteur public.

Quelles sont les trois recommandations que je proposerai ? La première, renforcer l'éducation. La deuxième, promouvoir des centres d'étude dans chaque État, notamment en France où cela n'existe pas ou tout au moins cela fonctionne mal. Il faut qu'il y ait un lieu où ces questions puissent être discutées en relation avec les centres de recherche et l'enseignement. La troisième priorité serait la solidarité et le partage des savoirs entre États. Il y a une nécessité de collaboration internationale. Les Nations Unies ne sont pas simplement là pour donner des recommandations aux États, mais aussi pour les faire travailler ensemble.

Pour conclure, je me suis posée la question de la légitimité de ma venue ici pour parler d'un sujet aussi vaste et complexe. La commission française pour l'Unesco où je travaille a lancé, en prévision de la Conférence de Pékin, un projet sur « femmes, sciences et technologies». Par ailleurs, l'État français avec d'autres incite l'Unesco à mettre en œuvre une organisation à l'intérieur de cette institution afin de traiter ce problème dans les prochaines années, c'est-à-dire après Pékin. J'espère que sous la

pression de ces États, nous arriverons à engager l'Unesco sur cette question très importante.

Béatrice Ruivo — De nationalité portugaise, je suis membre dans mon pays du Conseil national de la recherche scientifique et technique. Il y a quelques mois, j'ai eu la chance d'écouter Geoffrey Oldham présenter au siège de l'Unesco l'histoire de son groupe de travail. Il me semble important d'inciter ainsi à l'action les plus hauts niveaux d'organismes internationaux. L'une des raisons tient à la mondialisation actuelle de la science et de son pilotage. L'autre provient du rôle éminent joué par les agences internationales et multilatérales sur les politiques nationales. Ces mises en réseau internationales favorisent un essaimage d'idées, en particulier celles concernant la politique scientifique, ses instruments et sa gestion. Il faut souligner l'importance grandissante accordée par de nombreux pays aux ressources humaines dans les politiques de sciences. La participation des femmmes à la production de sciences et de technologies attire alors l'attention. L'une des raisons – bien mise en lumière par l'école de réflexion « constructiviste » – tient à leur mise en œuvre d'une épistémologie originale. Une autre touche à la simple exigence des droits de l'homme : puisque nous sommes en France, j'évoquerai les écrits de Simone de Beauvoir sur les droits de la femme ainsi que ceux de Véronica Stoltonshaya, décédée le mois dernier, et qui disait que le sexisme de la science (qu'elle avait fortement documenté) était l'un des cas (exemples) de déni des droits humains fondamentaux. Une dernière raison, qui a récemment fait bouger beaucoup de choses dans le monde, tient aux besoins croissants de main-d'œuvre très qualifiée – en particulier dans le domaine des sciences et des techniques dont les produits affectent de plus en plus nos vies quotidiennes. Encourager les femmes à se tourner vers des carrières scientifiques, utiliser ce nouveau potentiel devient donc un enjeu essentiel pour les pays développés. Le rapport qui nous a été présenté fait bien ressortir cette idée, celle d'une science tournée vers la satisfaction des besoins sociaux. D'autres conférences ont déjà abordé ces questions comme celle sur les niveaux scientifiques et techniques, ou celle organisée par les femmes scientifiques du Tiers monde à propos des femmes ingénieurs et chercheurs. Mais en ce cas les femmes avaient parlé de leur côté, et surtout de leurs propres recherches : il n'y a pas eu jusqu'ici d'approche aussi complète des rapports entre sexes et techno-sciences que celle ici proposée.

Il faudrait mettre, néanmoins, plus d'insistance sur l'importance, à long terme, d'une prise de participation des femmes à l'œuvre scientifique.

Que savons nous de cette participation ? Nous ne pouvons sous-estimer cette première insuffisance. Les données sont rares. Il est donc difficile de suivre les évolutions, comme de faire des comparaisons internationales. Nombre de données sur les acteurs de l'œuvre scientifique agrègent les sexes : cette pratique obscurcit la situation, occulte certains aspects des problèmes, favorise certaines approches ou détourne d'autres études et analyses. La situation n'est pas la même s'agissant de l'éducation et de la pratique scientifiques. L'Unesco, l'OCDE, la Communauté européenne présentent des données et des indicateurs distinguant les sexes à propos de l'enseignement. Mais quand on vient aux métiers de la recherche et du développement, l'Unesco seule poursuit dans cette voie et propose quelques chiffres.

La question des données, de la statistique est très importante. Quelques études ont porté sur la participation des femmes à l'œuvre scientifique dans les pays développés et plus récemment, dans les pays semi-industrialisés ou sous-développés. Bien que l'on présuppose volontiers que le rôle des femmes est globalement marginal en recherche, il apparaît que d'un lieu à l'autre, le marché du travail intellectuel n'est pas le même, pour des raisons historiques, économiques et culturelles. Si l'on compare les données, trois groupes de pays se différencient, d'après leur niveau de développement. Dans les pays les moins développés qui misent très peu de ressources sur la recherche et le développement, la proportion de femmes-chercheurs est aussi généralement très faible. Dans les pays développés, qui affectent à la recherche et développement une part élevée ou moyenne de ressources, la proportion de femmes-chercheurs restait aussi paradoxalement faible jusqu'à il y a peu. C'est plutôt le groupe des pays semi- ou nouvellement industrialisés qui peut faire montre de la représentation féminine relativement la plus importante dans les professions techno-scientifiques.

Le sous-développement est donc un obstacle structurel à la promotion scientifique des femmes et une recommandation particulière devrait porter attention aux remèdes à trouver dans cette situation. Mais ce n'est pas tout. La situation dans les pays développés est paradoxale, il faut s'en expliquer. Bien sûr, dans ces pays, le premier essor techno-scientifique a eu lieu en un temps où les femmes n'étaient pas entrées sur le marché du travail : la division sexuelle du travail scientifique en a été marquée, elle est restée profondément ancrée dans la société. De surcroît, quand, dans ces sociétés, un secteur se valorise, qu'il vient à générer de hauts revenus, les femmes qui s'y trouvent en sont déplacées, marginalisées. Le tableau change cependant. La présence des femmes, dans les métiers techno-scientifiques et dans les instances de décision correspondante, s'est accrue depuis dix ans dans les pays développés.

La participation des femmes à la vie économique, leur accès à l'éducation étaient plus avancés au moment où se sont tardivement industrialisés des pays comme l'Argentine ou le Portugal. La leçon est peut-être que si le développement se produit à un moment où la société s'est déjà ouverte à certaine participation des femmes, il leur offre une excellente occasion de se tailler une place dans les métiers techno-scientifiques. Il convient donc de reconnaître au développement cette qualité : celle d'offrir des opportunités. Tous les phénomènes de cette sorte sont reliés aux valeurs subordonnées à la culture prévalente en chaque société, à la valeurs accordée à la recherche scientifique, à l'idée qu'on se fait du rôle des femmes et sur leur place dans l'économie, la politique, la vie sociale.

Il y a enfin autre chose. On sait l'enjeu pour la gestion scientifique de cette mise en réseau de système d'acteurs aux intérêts divers, qui découvrent leur commun avantage à produire (ou du moins à laisser faire) des recherches qui serviront leurs intérêts particuliers. Voilà pourquoi des structures et des procédures conçues pour favoriser et pour stimuler la participation d'une catégorie particulière d'acteurs peuvent être décisives. Le fait que les femmes soient mises (ou se mettent) rarement en valeur dans bien des disciplines, aussi bien qu'aux échelons de la décision scientifique, est le chausse-trappe où disparaissent nombre de sujets de recherche qui seraient de grande incidence pour le bien-être des femmes elle-mêmes, et dans la vie courante.

Voilà quelques idées, et je suggère de mettre l'accent sur quelques points. Le premier est le sous-développement, et des recommandations particulières devraient concerner les pays sous-développés. Le second porte sur l'importance de tirer leçon de l'expérience des pays semi- ou nouvellement industrialisés, de leurs pratiques éducatives et de leur implication significative des filles dans l'enseignement technique et scientifique. Un troisième point stratégique concerne la présence active des femmes dans toutes les structures et tous les rouages de procédure qui font la machinerie de gestion et de pilotage de la science. Enfin, il faut inciter les pays à recenser leurs ressources humaines techniques et scientifiques, à bien distinguer selon les sexes en ce domaine, à mesurer la participation des femmes à tous les niveaux de décision et à assister l'Unesco dans son effort pour construire une base mondiale de données.

Il est d'intérêt qu'une Commission des Nations Unies, que l'Unesco et d'autres soient maintenant si conscients des enjeux, il en ressortira quelque chose. L'action internationale peut en être stimulée, l'information se répandre. Le travail entrepris par cette Commission, la décision de l'Unesco de consacrer un chapitre de son prochain «rapport mondial sur la science» aux femmes scientifiques, constituent autant de jalons importants pour accroître la visibilité des problèmes féminins dans la communauté internationale.

Suzanne El Kenz — Venue de Tunisie, je travaille pour l'OLP dans le cadre du développement pour les accords de paix. Le texte qui nous a été présenté est intéressant parce que sa thématique est complète. Mais le reproche que je lui porterai, est qu'il apparaît trop général dans ses recommandations finales. Celles qui ne sont pas ciblées en fonction des différents groupes de pays ou des différentes politiques menées par ceux-ci en matière d'égalité des sexes, en relation bien sûr avec la science et le développement. Les politiques entreprises ont pu, en effet, être libérales ou ne pas l'être.

Nous allons vous livrer ici quelques données sur des pays du monde arabe qui ont mené des politiques différentes les unes des autres dans ce cadre, et notamment de la Palestine (que je connais bien pour être d'origine palestinienne et avoir travaillé sur ce sujet), de l'Algérie où j'ai vécu et également travaillé, enfin de la Tunisie où je réside actuellement.

Le caractère exceptionnel de la Palestine en ce qui concerne les femmes et le développement est dû à la politique nataliste pronée par l'Organisation de la Libération de la Palestine et liée à la lutte de libération ainsi qu'à l'équilibre démographique que recherchait à atteindre l'OLP. On mena donc une politique nataliste très forteauprès des femmes palestiniennes. La santé des femmes en a pâti, mais l'argument demeurait : il fallait rétablir l'équilibre démographique, il fallait que les Palestiniens puissent revenir chez eux sans être exclus de leur territoire. Les femmes ont marché, elles ne pouvaient pas réfuter cet argument. En même temps, il y eut une politique de scolarisation des femmes très supérieure à la moyenne des pays arabes de la région. Après les accords de paix, le défi posé à la société palestinienne était de libérer les femmes de cette tâche nataliste et leur permettre de s'insérer dans une politique de développement au même titre que les hommes. Dès lors, sont apparus deux grands courants que l'on peut retrouver partout. L'un est conservateur et veut reléguer la femme dans son rôle de mère et d'épouse. Devant élever les enfants, s'occuper des petits-enfants, des jeunes adultes

et des personnes âgées, elle est cantonnée dans un rôle classique. Le deuxième courant plus moderniste voudrait que les femmes palestiniennes rentrent dans le processus de développement et que, par ce biais là, elles puissent accéder à leur émancipation.

Nous espérons que, dans les années à venir, surtout au moment où se joue la politique de développement des territoires occupés, les femmes ne se laissent pas faire et rentrent enfin dans le circuit du développement au même titre que les hommes.

En ce qui concerne l'Algérie et la Tunisie, ces deux pays voisins ont la même culture, la même histoire et ont adopté, après leur indépendance, des politiques éducatives égalitaires. Le taux de scolarisation des femmes et des filles y est le même. Dans ces deux pays, où près de 80 % d'enfants sont scolarisés, le taux de scolarisation des fillesest de 10 % inférieur à celui des garçons. On observe donc une relative démocratisation de l'enseignement pour les garçons comme pour les filles. En ce qui concerne la croissance démographique et l'emploi féminin, ceux-ci sont très différents : en Tunisie le taux de natalité est relativement faible (1,9 %) et 20 % de femmes travaillent, alors qu'en Algérie le taux de natalité et celui d'emploi des femmes se situent entre 4 et 6 % (nous n'avons pas de chiffre précis). Ces différences sont étonnantes parce que la situation culturelle est analogue dans les deux pays, les politiques éducatives ont été les mêmes. L'explication est que, depuis l'indépendance, le gouvernement tunisien a adopté une politique courageuse en matière de planning familial et d'emplois féminins. En cela, il apparaît comme l'un des pays arabes les plus avancés. En revanche, la politique du gouvernement algérien a été, en matière de planning familial et d'insertion de la femme, beaucoup plus conservatrice et a donc freiné l'émancipation des femmes, mouvement qui aurait dû accompagner la politique de développement et l'éducation. En conclusion, les politiques des gouvernements jouent un rôle déterminant dans le processus devant conduire à l'égalité entre hommes et femmes dans tous les domaines de la vie (l'éducation, le planning familial, la santé, etc.).

« Quelles sont les priorités que doivent adopter les différents gouvernements ? », demandez-vous. Tout dépend de la situation du pays, de la femme dans ce pays, de son degré d'émancipation. Il n'y a pas de priorité en général, mais j'insisterai sur l'éducation. Il est impératif que toute politique gouvernementale en matière d'éducation soit axée sur la justice et l'égalité des sexes. La priorité doit également être accordée au planning familial dans les pays qui souffrent d'un taux démographique important et au code de la famille en Tunisie et en Algérie. Ces États doivent adopter une politique courageuse en la matière. Il faut que cela soit clairement défini par les les lois même si celles-ci devancent la situation réelle et les mentalités du pays qui devront suivre

Geoffrey Oldham — Cette intervention ravive le dilemme dans lequel se trouve notre Commission du fait de la diversité des situations nationales. Faut-il distinguer des ensembles de pays et chercher à faire à chacun des recommandations propres et pertinents ? Faut-il s'en tenir à quelques propos très généraux et recommander que chaque pays crée sa propre commission pour étudier la situation et suggérer les mesures adoptées. Voilà du moins un point à débattre.

Maria Margaret Lopes — Historienne des sciences à l'université de Campinas au Brésil, je m'intéresse à la vulgarisation scientifique. Je suis aussi membre d'un orga-

nisation féministe, le Centre d'information des femmes (CIM). Sans avoir pu étudier en détail le rapport qui nous a été remis, je le juge à première lecture, très important.

Lors de la Conférence mondiale sur la population au Caire, nous avons eu certes en séance plénière de grandes discussions sur le droit à la reproduction, sur les droits sexuels et l'avortement. Mais, c'est en petits groupes que nous avons eu nos débats les plus importants. Il s'agissait d'élargir le programme féministe. A l'ordre du jour était l'habilitation des femmes : à quoi doivent s'autoriser les femmes ? Nous avons beaucoup discuté de ce que pouvait être l'exercice d'un pouvoir par les femmes, des domaines où cela faisait sens, des significations que cela pouvait avoir, notamment dans les pays sous-développés. La question du rapport entre femmes et technosciences est très proche, très liée à cela. Votre « déclaration d'intentions » est très générique. Au Brésil, votre approche va paraître très hétérodoxe et les thèmes vont éberluer les responsables officiels. Votre travail est essentiel pour celles qui, comme moi, travaillent dans ce pays car, au grand jamais, nous n'avons rien lu de semblable dans l'énoncé d'aucune politique officielle, surtout pas dans celles des sciences et des technologies. Il en va peut être différemment dans quelques travaux académiques, mais c'est tout autre chose.

Je m'accorde avec votre rapport sur l'importance à consacrer à l'éducation. C'est selon moi, le point essentiel. Je n'ai que quelques données à apporter concernant le Brésil. Elles n'amènent malheureusement qu'à ressasser quelques vieux problèmes sans solution. Nous avons évalué la participation des femmmes aux activités scientifiques : selon plusieurs indicateurs (nombre des thèses soutenues, des bourses de recherche, de participations aux congrès, de signatures d'articles dans la presse scientifique, locale ou internationale...), elle avoisine les 30 %. Mais la différence des sexes est bien plus marquée si l'on distingue les disciplines et les domaines de savoir. La majorité des femmes qui réussit à fréquenter l'Université se concentre dans les cursus traditionnellement étiquetés comme « de leur sexe », tels la pédagogie, les études d'infirmière, la psychologie et autres semblables.

Les examens d'entrée à mon université de Campinas font apparaître en 1994 que les entrants en ingénierie sont à 89 % des garçons, tandis qu'en pédagogie, ils ne sont que 5%. Dans la quasi-totalité des cursus d'ingénieur, le nombre des garçons est supérieur à celui des filles à une exeption près (très significative, il me semble), celle des ingénieurs nutritionnistes, où l'on compte 67 filles pour 32 garçons. Si l'on fait trois groupes des jeunes gens en quête de savoir, la proportion des filles va croissant, comme suit : dans le groupe des sciences exactes, sciences de la terre, sciences agricoles et sciences de l'ingénieur, leur proportion varie de 0 à 28 % ; dans le groupe moyen des sciences sociales et des sciences de la santé, elles sont de 18 à 43 % ; le reste s'élève à 65 % dans les humanités, les arts, les littératures étrangères et dans les sciences biologiques.

Il faudrait insister sur un autre point qui, s'il mérite une attention et des recommandations particulières inscrites à votre rapport final, revêt, au Brésil, une importance particulière. Nous manquons de données concernant la discrimination raciale ou morale. Nous ne pouvons faire d'études par exemple sur la présence de femmes noires à l'Université. Et pourtant nous savons bien les répugnances et les difficultés qu'elles

affrontent pour accéder à l'enseignement supérieur scientifique et technique en particulier. Nous aurions besoin de faits pour discuter le problème et proposer des recommandations.

L'un de nos grands problèmes est celui de l'éducation, non seulement celui de l'éducation en bonne forme mais aussi celui de l'éducation informelle. Songez qu'au Brésil, ceux qui vont à l'école y passent en moyenne quatre ans. Il nous faut donc améliorer l'éducation scientifique, y compris l'éducation informelle, c'est-à-dire la popularisation de la science.

Quelle sorte d'éducation ? est un autre point à débattre. Certes, il faut éduquer les filles, il faut que des femmes entrent dans la carrière des hommes. Mais comment sont-elles formées à la science ? Quelles sciences pratiquent-elles et comment ? L'un des mérites de ce rapport est d'avoir mis en avant cet élément : il y a une façon masculine de s'occuper de la science, d'approcher les problèmes, de les concevoir et de les résoudre ; bref, il y a une psychologie de la science. D'autres, mieux que moi dans cette salle, pourraient approfondir cela comme le professeur Sandra Harding.

Il nous faut souligner, dans le cas du Brésil, que les femmes sont encore trop peu présentes sur le terrain des activités scientifiques, mais aussi sur celui des enjeux masculin/féminin. Nous n'avons pas intégré la problématique des différences de sexe dans les débats sur les pratiques scientifiques et techniques. Il est par ailleurs regrettable que nos mouvements féministes ne se préoccupent guère de sciences : nous aurions à nous approprier ce débat. Pour discuter d'une puissante habilitation des femmes, pour avancer en ce sens, nous avons à considérer le rapport des femmes à la science et aux techniques, nous avons à imaginer des développements d'autres sortes, un ordre mondial construit sur une nouvellle version de la science et de l'éducation, nous devons y prendre en compte la dimension masculin/féminin et dépasser la conception endocentrée de l'activité scientifique qui prétend à l'excellence et à la neutralité pour mieux reproduire ses pratiques discriminatoires.

DÉBAT

Geoffrey Oldham — Je vous donne la parole dès maintenant, sur la base non du texte, mais de la présentation que vous en avez entendue. Quel est votre sentiment sur les points que nous venons de mettre en exergue ? Que pensez-vous du dilemme entre des recommandations visant particulièrement certains pays ou groupe de pays, et la solution d'une simple déclaration générale d'intentions assortie de l'incitation à former des commissions *ad hoc* par pays ?

Sandra Harding — Félicitations d'abord à la commission pour le processus dans lequel elle s'est engagée : un processus participatif, un processus que je qualifierai d'« englobant » et « féminin », sollicitant continûment de nouvelles réactions des hommes et des femmes de tous horizons. Mais ce dont je veux le plus la féliciter, c'est de sa perspicacité quand elle juge indispensable de dépasser la thématique des « femmes dans la science ». Ce n'est pas que ce problème soit réglé, il reste crucial, le plus évident et celui sur lequel nous devons toujours revenir ; mais il faut oser mettre à jour le sexisme de la science et du développement.

J'ai apprécié aussi la formulation de ces quelques hypothèses « non prouvées mais probables », que les changements techniques ont plus souvent servi les hommes que les femmes, qu'ils ont souvent porté tort aux femmes, que l'accès aux savoirs techniques reste plus ouvert aux hommes qu'aux femmes, que la recherche s'est peu préoccupée des besoins et des aspirations des femmes tout comme le transfert des techniques et le développement des produits. Pour comprendre la nécessité de s'en préoccuper, un bon moyen consiste à examiner les conséquences pour les femmes des changements techniques intervenus en des domaines apparemment très éloignés de leur vie quotidienne, ainsi que les effets de l'industrialisation qui bouleverse l'environnement, de la révolution des ordinateurs, du développement agricole et des réformes foncières qui, à la manière dont elles sont conduites, dépossèdent, déqualifient, déshabilitent de nombreuses femmes ; pourtant, parce que la question n'est pas au centre de la discussion, on a l'habitude de considérer que tout cela n'a rien à voir avec la condition féminine. Aussi la commission fait-elle preuve d'une grande audace en examinant les effets différentiels dans ces domaines où il est rare de faire la distinction entre le sort des hommes et des femmes.

Selon moi, on ne doit pas sous-estimer l'enjeu de la présence des femmes dans la science. Mais je voudrais plus particulièrement souligner, à l'attention des peuples et des Nations Unies, que ce rapport ne vise pas simplement à rendre service à la moitié féminine de l'humanité, il concerne le mode de développement, l'humanité du développement. Comment éradiquer la pauvreté sans se préoccuper de la question des femmmes ? C'est d'elles, pratiquement, que vient la nourriture quotidienne, ce sont elles qui soignent dans les communautés de base, ce sont elles qui entretiennent l'environnement à leur voisinage. Les buts que se fixent les Nations Unies, les techniques qu'elles se donnent pour y parvenir ne peuvent sembler qu'absurdes si l'on passe outre ces faits.

Chacun des problèmes soulevés par cette commission est décisif pour la réalisation effective du développement *humain*, objectif par objectif. C'est ce que ce rapport doit souligner. Non pas qu'il y ait à mésestimer les besoins et les aspirations que peuvent avoir les femmes en propre, mais parce que, je le crois, leur satisfaction porte à celle des besoins et aspirations de l'entière humanité : elle en est la voie nécessaire. C'est plus clair en l'exprimant ainsi, qu'en maintenant la seule expression de besoins et aspirations « des femmes ».

Un intervenant — Je soulèverai deux difficultés auxquelles n'échappe pas le rapport. La première est la suivante : quelle est l'importance relative des inégalités entre sexes au regard d'autres inégalités ? Je suis brésilien. Nous avons dans notre pays, cela a été dit, de sérieuses inégalités liées à la race. Les noirs sont chez nous en mauvaise position et une question se pose : quelle serait la bonne proportion de femmes, ou de noirs, ou de femmes noires, ou d'hommes blancs et noirs et de femmes blanches et noires, à l'université par exemple ? Nous avons aussi des inégalités entre régions, entre classes sociales ; et, au-delà de nos frontières, il y a d'autres pays, d'autres parties de l'humanité qui ont leur langue, leur religion, leur culture, leurs chances économiques propres et différentes. Il faut donc affronter la question « quelle est l'importance des discrimi-

nations de sexe ? », sinon elle sera toujours latente. A quel compromis faudrait-il parvenir ? Se satisferait-on par des programmes de promotion sociale, d'amener beaucoup plus des femmes en de hautes positions au prix de nombreux hommes issus des classes pauvres et maintenus dans leurs conditions ?

La seconde concerne les programmes et politiques de promotion sociale. Les États-Unis en ont une longue expérience, notamment en notre faveur, et un rapport comme celui-ci ne devrait pas, je crois, manquer d'en faire l'évaluation. Quels en sont les effets ? Peut-on se contenter de viser l'équilibrage arithmétique des fractions sociales au sein des institutions ou des corps directoriaux ? Quelles sont les bonnes stratégies et quelles sont les retombées ?

Geoffrey Oldham — Voilà deux questions embarrassantes. En ce qui concerne le premier point, nous avons prévu de nous rencontrer dans le deuxième groupe de travail de la commission, qui s'occupe des techno-sciences face aux besoins fondamentaux et à la pauvreté. Mais, nous ne nous réunirons que dans six mois pour confronter les problèmes d'inégalités liées au sexe et à la pauvreté. A ma connaissance, par contre, nous n'avons pas pensé à évaluer les politiques de promotion sociale et ,si vous avez déjà commencé à y travailler, cela nous rendrait service que vous nous fassiez part de vos résultats.

Corinne Cécilia — Anthropologue, j'ai abordé sous cet angle la question de la différence entre les sexes, mais ce n'est pas ici mon propos.

Je voudrais d'abord souligner combien il est important que des institutions internationales soutiennent les études féminines. Prenez le cas de la France où il y a très peu de recherches de cet ordre, très peu d'encouragement à leur poursuite ; on soupçonne que s'y consacrer c'est être « féministe »... Résultat : les femmes, les scientifiques par exemple, se posent peu de questions sur le jeu et les effets de la marginalisation de leur sexe dans leur propre domaine. Une étudiante en biologie, dont tous les professeurs sont des hommes, ne s'interrogera pas sur les rapports du sexe et des développements de la biologie. Ce n'est pas très différent en sciences sociales, comparativement à ce qui se passe par exemple en Hollande où les études féminines sont très actives. La conséquence est que le débat de société civile est très différent, y compris sur la question du rapport entre la science et les citoyens : il est très sous-développé en France, très peu de femmes y sont intéressées, et le « sexe de la science » – avec toutes ses incidences – n'y tient aucune place. Les études féminines sont la première étape, indispensable, pour susciter une prise de conscience et pour que *la* scientifique en vienne à concenvoir cette idée, à décider de revendiquer son droit – celui d'être *une* scientifique, différemment d'un scientifique – et qu'elle ose proposer au monde scientifique d'en discuter ensemble.

Deuxième point, que penser des problèmes de culture en matière de discimination sexuelle ? Quelle attitude adopter à leur égard ? Pour ma part – je suis pourtant anthropologue – je crois que les problèmes de discrimination sexuelle sont supra-culturels, que c'est une question de progrès humain. Nous n'avons pas à dire, « nous autres Nord-Européens nous posons la question en tels termes, nous allons dans tel sens, tandis qu'en Afrique australe, il est légitime de la traiter différemment, parce que la culture

diffère ». Je ne vais pas penser la discrimination des sexes autrement, sous prétexte que je parle à une femme musulmane, habituellement considérée inapte à décider. Je n'ai pas seulement à avoir un point de vue de scientifique, mais aussi un point de vue d'être humain. L'humanité est en marche vers plus de libertés, plus d'égalités, plus de droits reconnus aux hommes et aux femmes. Je suis tenue de dire si je suis favorable ou opposée aux droits des femmes, et je ne peux pas me retrancher derrière ma neutralité scientifique, pour prendre position dans le sens de toute tradition culturellement enracinée.

Je ne prétends pas pour autant que les scientifiques européennes doivent imposer leurs idées féministes. Je veux seulement dire que nous devons trouver moyen d'en parler et d'avancer ensemble.

Lawrence Bush — Je voudrais prolonger la réflexion amorcée par Sandra Harding. J'ai été déçu, mais non surpris par les discours introductifs de notre conférence. C'était un chant de louanges aux techno-sciences, marchandises profitant quoiqu'on en fît à tout un chacun. Je suis ravi que cette commission se préoccupe de la distribution de leurs bienfaits et méfaits. Il me semble pourtant qu'elle devrait le faire avec encore plus de sérieux qu'en se contentant d'en poser seulement l'hypothèse. Il y a beaucoup de données empiriques à mettre en avant pour démontrer cette inégale distribution des maux et des avantages issus de certaine mise en œuvre des techno-sciences, même si on en discute encore la mesure.

En outre, si elle ne l'a déjà fait, la commission serait bien avisée de s'intéresser à la littérature, grandissante, qui traite de la popularisation de la science. On m'a parlé d'expériences hollandaises. Le Danemark a fait beaucoup en ce domaine et, plus ponctuellement, il y a quantité d'expériences récentes menées dans toutes sortes de pays du monde.

En somme, je crois que la commission dispose de beaucoup de matériaux pour soutenir de façon persuasive que les techno-sciences ont des effets discriminatoires, que ce soit de sexe ou de race, de classe et autres clivages qui s'en trouvent accentués.

Geoffrey Oldham — Il est vrai qu'il existe des données sur les méfaits de la science ou ses applications discriminatoires. Ma déception a été qu'elles sont moins abondantes que je ne le croyais, si j'en juge par les rapports que nous avons commandités et qui devaient les passer en revue dans leurs domaines spécifiques. Si vous avez d'autres éléments, ils nous seraient de grand secours.

Yamina Bettahar — Je viens d'Algérie. Je ne travaille pas directement sur les femmes, mais je suis partie prenante du combat mené dans mon pays par celles-ci, dans le cadre des événements tragiques que connaît l'Algérie en ce moment.

En fait, ce n'est pas vraiment une question, mais plutôt une recommandation d'ensemble qui a été déjà lancée dans la salle tout à l'heure, en l'occurence la mise sur pied d'une commission par pays pour lister un ensemble de défis et de priorités. Je pense que dans le cas algérien, cela s'impose impérativement. Il faut absolument tenir compte de la spécificité du combat mené en ce moment par les femmes qui sont à l'avant-scène de ce qui se passe. En réalité, les femmes en Algérie a toujours été un enjeu

majeur dans le discours politique algérien. Une conduite tout à fait contradictoire a été menée jusqu'à présent qui, en réalité, révèle les différentes stratégies sociales mises en place entre des courants conservateurs (Suzanne El Kenz en a déjà parlé rapidement) qui veulent maintenir la femme dans un statut d'infériorité et le courant plus progressiste qui souhaiterait que la femme qui a déjà participé au processus de libération du pays continue à avoir sa place dans la politique de développement et à avoir un rôle dans l'édification scientifique et technique du pays. A mon avis, pour la reconstruction de la paix demain en Algérie, il faut presque constituer une commission à part pour mettre en symbiose les différents combats.

Geoffrey Oldham — Vous avez raison. Je crois aussi que les commissions nationales dont nous voulons demander la création devraient élargir leur propos et s'emparer de sujets autres que ceux étroitement liés à l'organisation de l'activité scientifique et technique.

Besty MacGregor — Je termine en incitant les participants à nous adresser, par écrit, leurs commentaires. Nous pourrons mettre à leur disposition la version préparatoire de notre rapport, arrêté d'ici à un mois. Mais je leur signale aussi qu'ils peuvent dès maintenant disposer d'une « somme » sur la question des rapports entre sexe et technosciences, que nous venons de publier et qui comprend les rapports sectoriels ainsi qu'un résumé des recommandations déjà proposées dans un ensemble de conférences internationales.

▒

LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT
AU XX^{E} SIÈCLE

SÉRIE SOUS LA DIRECTION
DE ROLAND WAAST

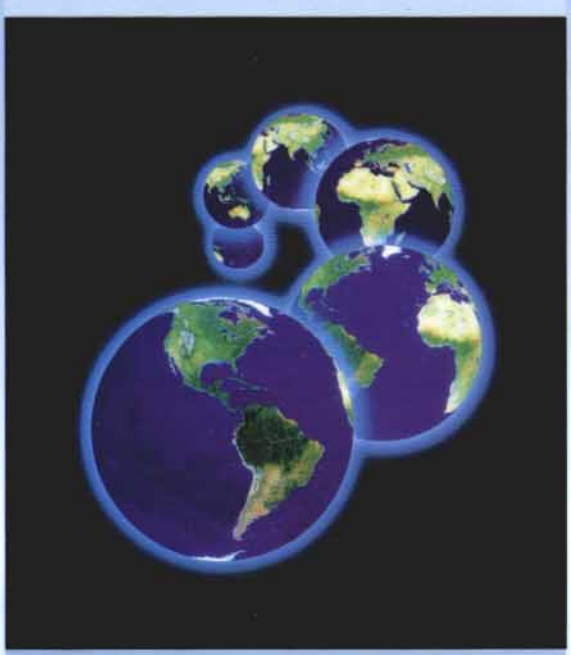

VOLUME 5

SCIENCES
ET
DÉVELOPPEMENT

MARTINE BARRÈRE
ÉDITEUR SCIENTIFIQUE

ORSTOM
éditions

LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT AU XX^{E} SIÈCLE

20TH CENTURY SCIENCES:
BEYOND THE METROPOLIS

SÉRIE SOUS LA DIRECTION DE ROLAND WAAST

VOLUME 5

SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT

SCIENCES AND DEVELOPMENT

MARTINE BARRÈRE
ÉDITEUR SCIENTIFIQUE

ORSTOM Éditions
L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION
PARIS 1996